

VINCI Concessions

Société par Actions Simplifiée
au capital de 4.306.925.672 euros
Siège social : 12-14, rue Louis Blériot
92500 Rueil-Malmaison
410 001 952 RCS Nanterre

SOC 44

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20.000 euros
Siège social : 12-14, rue Louis Blériot
92500 Rueil-Malmaison
519 937 853 RCS Nanterre

AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 22 novembre 2018, les sociétés VINCI Concessions SAS, et SOC 44 SAS, ont établi le projet de leur fusion par absorption de la société SOC 44 SAS, Société Absorbée, par la société VINCI Concessions SAS, Société Absorbante.

L'évaluation des biens transmis s'établit à :

Actif : 50.886.573,30 €

Passif : 48.105.126,71 €

soit un apport net de 2.781.446,59 €.

Le boni de fusion est de 2.746.446,59 €

La Société Absorbante détenant la totalité des actions de la Société Absorbée, il n'y a pas lieu à augmentation de capital ; en conséquence, il n'a pas été établi de rapport d'échange.

L'opération de fusion, qui se trouvera réalisée, sur le plan juridique, au terme du délai de trente jours ouvert aux créanciers pour former opposition, suivant la mise en ligne du présent avis, aura, en matières comptable et fiscale, un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018. Toutes les opérations effectuées par la société Absorbée depuis cette date et jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société Absorbante.

La société sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion.

Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Nanterre, le 23 novembre 2018 pour chacune des sociétés.

Pour avis.